

Montpellier - SNES

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Février 2009 - N°217

Notre site vous informe :
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :
s3mon@snes.edu

**Congrès académique
 4 et 5 mars
 Lycée Dhuoda, Nîmes**

Sommaire :

PAGE 2

Congrès Académique

PAGE 3

Congrès Académique

PAGE 4

Congrès Académique

Mutations



Le 29 janvier à Montpellier

**Plus fort encore
 le 19 mars !**

PRIX : 0,30 €
 MONTPELLIER SNES
 Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
 34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70
 Port payé - Dispensé de timbrage
 Presse - Montpellier CT

Après le 29 janvier, plus fort encore le 19 mars

Une des plus fortes mobilisations des 20 dernières années !

2 millions de manifestants (plus de 110000 dans notre région), des grèves massives, notamment dans la Fonction Publique et tout particulièrement dans l'Éducation Nationale (63,9% de grévistes dans le 2nd degré pour notre académie), et le soutien de l'opinion publique : le 29 janvier a fortement et durablement marqué le paysage social et politique.

Sans réponse aux revendications sur le pouvoir d'achat, les droits sociaux et le droit à l'emploi, sourd à l'exigence d'une Fonction Publique et de Services Publics renforcés dans leurs missions et d'un Service Public d'Éducation renforcé et doté des moyens de donner une formation de qualité à tous les jeunes, **le gouvernement, pourtant en grande difficulté, persiste dans ses choix politiques de plus en plus fortement contestés**

Dans l'Éducation, comme dans la Fonction Publique, aucune des revendications des personnels n'est prise en compte.

Le gouvernement refuse de renoncer aux suppressions massives de postes.

Pourtant, après les 42 milliards d'euros pour recapitaliser les banques, il vient d'en trouver à nouveau 6,5 milliards pour les constructeurs automobiles, avec pour contrepartie ... un engagement, pour l'essentiel moral, à ne pas délocaliser davantage.

Et il n'a pas non plus renoncé à ses « réformes ».

Pour le lycée, les « assurances » du ministre de repartir à zéro sont directement contredites tant par « l'expérimentation », dans une centaine d'établissements, de sa réforme que personnels, parents et lycéens ont massivement rejetée, que par la pseudo consultation, menée confidentiellement, qui esquivait tout débat et toute expression de notre profession.

Dans le supérieur, face à la remise en cause du statut des enseignants chercheurs, aux suppressions de postes, à la suppression de l'année de stage pour les futurs enseignants, une mobilisation de grande ampleur se développe.

Le Président de la République va rencontrer les organisations syndicales le 18 février, pour discuter du « volet social du plan de relance » (du côté du gouvernement on précise bien qu'il ne s'agit pas de négociations), mais les déclarations déjà faites dans les médias ne laissent guère de doute quant à l'**absence de réponse aux exigences portées par la mobilisation du 29 janvier.**

L'ensemble des organisations syndicales appelle à une nouvelle **journée de mobilisation interprofessionnelle le jeudi 19 mars** ; une nouvelle réunion unitaire aura lieu le 23 février.

Dans ce cadre, toutes les fédérations de la Fonction Publique et de l'Éducation Nationale appellent les personnels à se mobiliser et à en assurer le succès, notamment par la grève et les manifestations.

Dès la rentrée mobilisons-nous dans chaque établissement.

Exigeons une autre politique pour le Service Public d'Éducation, pour ses personnels et pour la formation des jeunes de notre pays.

Le 19 mars, soyons plus nombreux, plus forts encore que le 29 janvier.

B. DUFFOURG
 Le 15 février 2009

CONGRES ACADEMIQUE : 4 ET 5 MARS 2009 LYCEE DHUODA, NÎMES

DEROULEMENT DU CONGRES

- Mercredi 4 mars** 9h - 9h30 : accueil des congressistes
9h30 -11h00 : séance plénière : débat sur l'activité du syndicat ; présentation des thèmes par les rapporteurs.
11h -12h30 et 13h30 - 15h : réunion des courants de pensée
12h30 : repas
15h - 18h00 : réunion des commissions
- Jeudi 5 mars** 9h - 12h30 : débat en séance plénière
12h30 : repas
13h30 - 17h : débat en séance plénière

Pour préparer le congrès : Les rapports préparatoires ont été publiés dans les 2 cahiers envoyés à tous les adhérents avec l'US N° 676 du 22 décembre 2008 ; les numéros suivants de l'US contiennent des contributions aux débats du congrès. Vous trouverez aussi sur le site national du SNES (www.snes.edu), dans l'espace militant, une rubrique spéciale congrès.

Pour participer au congrès : Chaque section d'établissement désigne sa délégation sur la base suivante : un délégué par S1 jusqu'à 15 adhérents, 1 délégué supplémentaire par tranche de 20 adhérents (même incomplète). Les membres de la CA participent de plein droit au congrès, ainsi que les commissaires paritaires (à titre consultatif).

Pour participer à l'élaboration des motions : Vous pouvez, de préférence, adresser par avance aux rapporteurs vos contributions personnelles ou collectives (courrier ou email), ou bien les apporter le premier jour du congrès.

THEME 1 POUR L'ECOLE, UN PLAN AMBITIEUX

Rapporteurs : A. Roussel, E. Cassou-Barbier, C. Pous, J. Illes, J.P. Meljac

Face à la politique gouvernementale et à ses « réformes », nous devons opposer un projet ambitieux, construit, débattu et porté par la profession, pour le lycée mais aussi pour tout le 2nd degré. C'est l'un des enjeux essentiel des congrès académique et national.

Au prétexte de la « panne » de l'école, le gouvernement mène une politique guidée par les choix budgétaires, qui accepte les fatalismes sociaux et scolaires, accentue les inégalités, impose sans concertation : autonomie élargie et mise en concurrence des établissements, quasi-disparition de la carte scolaire, conseil pédagogique, contrats d'objectifs assortis d'obligation de résultats ... sont présentés comme le remède miracle.

Comment réaffirmer la nécessité d'un Service Public d'Éducation ambitieux pour la jeunesse, qui assure l'égalité de traitement pour tous sur tout le territoire ? Faire prendre en compte nos exigences : postes et recrutements, maintien des horaires et des programmes nationaux, forme et contenu des examens, formation initiale et continue ? Redonner force et

pouvoir aux instances de concertation comme le C.A., à notre liberté pédagogique, individuelle et collective, aux équipes pédagogiques et éducatives ?

Construire un projet pour le Lycée ...

Les 3 voies, professionnelle, technologique, générale répondent à la diversité des élèves. Comment les repenser pour accueillir et faire réussir tous les jeunes ? Quelle culture commune (et non un socle de base) pour le 2nd cycle ? Comment lutter contre la hiérarchie qui existe entre ces voies et même en leur sein ?

Quelle réelle diversité de parcours pour les lycées polyvalents ? Quelles passerelles entre les différentes voies ? Sans culture scientifique, le monde est difficilement compréhensible mais quel sens pour cette culture sans culture humaniste ? Dès lors comment construire un parcours, articuler un tronc commun avec les disciplines spécifiques qui l'identifient ? Peut-on imaginer de nouvelles séries associant enseignement général et technologique ?

Quel lien entre collège et lycée ? Comment rendre les choix de fin seconde réversibles ? Quelles disciplines (nouvelles ?) pour guider ces choix ? L'élève doit-il toutes les découvrir et sous quelle modalité ? Comment accompagner les élèves sans brouiller la nature des mis-

sions des membres de l'équipe pédagogique ?

Au nom de la reconquête du mois de juin, le gouvernement remet en cause le bac, examen terminal passeport pour le Supérieur, et veut multiplier les contrôles en cours de formation. Comment y répondre ?

Quel lien entre lycée et universités, avec les probables dérives liées à l'autonomie ? Quel avenir pour les BTS, et pour les CPGE ?

Comment faire vivre la formation continue des adultes ? Quel avenir pour les GRETA, concurrencés par les officines privées mais aussi par l'AFPA régionalisée ?

... Et pour le Collège

Faut-il repenser la 3^{ème} en fonction de notre projet pour le lycée ? Quel bilan tirer du « socle commun » utilitariste fondé sur des compétences de base et générateur de différenciation précoce des parcours scolaires ? Comment défendre et mettre en œuvre notre conception d'une culture commune ?

Devant la diversité de niveau des élèves, face au problème de l'échec scolaire, faut-il repenser l'organisation des classes ? Comment faire acquérir savoirs et savoir-faire exigeants à tous les élèves, quel que soit leur rapport au savoir ?

Comment redéfinir les horaires disciplinaires de façon cohérente ? Quel bilan tirer des PPRE ? Quelles propositions doit-on apporter pour l'éducation prioritaire ?

Quelle doit être l'attitude du SNES au sujet du niveau A2 de langues vivantes pour l'obtention du brevet ?

Expérimentation du livret de compé-

tences, niveau A2 de langues vivantes à définir, B2i, bilan des évaluations 6^{ème} avec convocation des familles, mise en place des PPRE, accompagnement éducatif, groupes de niveaux en langues, entretiens d'orientation individualisés en classe de 3^{ème}. Face à ces nouvelles tâches, quelles mesures et quelles positions adopter ?

THEME 2 POUR UNE AUTRE POLITIQUE PUBLIQUE, AVEC DES PERSONNELS REVALORISES

Rapporteurs : F. Denjean-Daga, R. Laborie, B. Gély, S. Faberon, J. Journet

Le statut de la Fonction Publique a permis la constitution en France d'une Fonction Publique professionnelle et indépendante au service de l'État et de l'intérêt général. La volonté du gouvernement de réduire l'offre qualitative et quantitative des Services Publics et de remettre en cause leurs missions, traduite en partie par la Révision Générale des Politiques Publiques, la réduction massive du nombre de fonctionnaires et le recours accru à la précarité, entraîne des bouleversements en profondeur.

Le devenir de la Fonction Publique va se poser autour des questions suivantes : régime applicable aux fonctionnaires par rapport au droit commun du travail, place prise par le contrat dans la Fonction Publique, structure de gestion à mettre en place (GRH), architecture et pilotage de

la Fonction Publique, dialogue social.

La remise en cause du Service Public d'Éducation par les attaques sur l'existence et les principes fondateurs de la Fonction Publique doit nous inciter à mettre en débat la relation même entre les Services Publics et les agents de l'État.

Existence des corps ou cadres statutaires, statuts ou charte des valeurs, gestion collective ou individualisation des carrières, déconcentration accrue ou retour à une gestion nationale, précarité, évaluation des personnels, autant de questions déterminantes pour l'avenir de la Fonction Publique et des fonctionnaires.

La question du paritarisme est au cœur des réformes annoncées. Il n'a de sens que dans un cadre collectif de gestion défendant les droits de chacun, qui ne sont garantis que s'ils sont communs à tous. Les mesures sur la hors-classe et aujourd'hui la menace sur les mutations doivent s'analyser dans ce contexte.

Quelle vision du métier et de sa revalorisation devons-nous porter ?

- revalorisation du métier par les conditions d'exercice : meilleure définition des services (prise en compte des tâches

LES ENJEUX DU CONGRÈS :

Construire un projet cohérent et ambitieux pour le lycée et pour le collège (thème 1). Imposer une autre politique pour la Fonction Publique et ses personnels, s'opposer à son démantèlement (thème 2). Quand la « crise » pose la responsabilité du mouvement syndical pour bâtir un autre avenir (thème 3). Construire un projet pour rénover le syndicalisme (thème 4).

hors-enseignement, respect de la définition hebdomadaire des services et opposition aux compléments de services), amélioration des dispositifs statutaires sur le remplacement, réemploi et meilleures conditions d'emploi des non-titulaires, notamment AED et AVS, arrêt du recrutement de nouveaux non-titulaires.

- revalorisation par le niveau du recrutement : au niveau master, mais accompagnée d'une redéfinition générale et cohérente de l'espace indiciaire, d'une réflexion statutaire prenant en compte les anciens et les nouveaux recrutés par un processus d'unification, de formations initiale, continue et professionnelle à hauteur des enjeux.

- revalorisation indiciaire pour tous et revalorisation des carrières.

La question de la laïcité ne doit-elle pas, elle aussi, être pensée dans le rapport de l'État, à travers la Fonction Publique, à la société ?

THEME 3

Rapporteurs : B. Humeau, H. Fumel, R. Martin

Le syndicalisme de transformation sociale que porte le Snes ne peut circonscrire son intervention aux questions sur le système éducatif. Les principes forts qu'il défend – lutte contre les inégalités dans tous les domaines, organisation d'une société plus juste et plus solidaire, redistributive et garante des libertés - conduisent le Snes à réfléchir et à proposer des alternatives.

La « crise » actuelle impose de réinterroger les modes d'organisation économiques et sociaux. Sans apporter des réponses « clefs en main », il s'agit de tracer des pistes.

La question de la place et du rôle du travail dans le développement humain est centrale : emploi des jeunes, des seniors, emplois aidés ; partage des richesses et salaires, temps partiel, inégalités hommes/femmes...

En découlent les questions de la protec-

tion économique et sociale : santé, retraites, politiques familiales, de la place pour les services sociaux dans le cadre européen, et du financement des politiques sociales : quelle politique fiscale pour plus de justice sociale ?

Face à la politique sécuritaire et liberticide de N. Sarkozy, le Snes et la FSU prennent une part active à la défense et au renforcement des droits et libertés collectifs et individuels, de la démocratie et de la citoyenneté, à la lutte contre toutes

Congrès Académique

les formes de discrimination. Comment renforcer notre réflexion et notre intervention sur ces sujets ? Comment mieux promouvoir une société du « vivre ensemble » ?

En réponse à la crise actuelle, le domaine du développement solidaire et respectueux de l'environnement, en rupture avec les politiques néolibérales n'appar-

raît-il pas comme essentiel ? N'impose-t-il pas une refonte totale des modes de production et de consommation et n'oblige-t-il pas à repenser et élargir l'intervention publique ? Le développement humain, la sécurité professionnelle, économique et sociale ne nécessitent-ils pas de renforcer les services publics, de stopper leur externalisation et d'y inclure les

besoins vitaux (eau, énergie...) et de nouvelles nécessités (aide à la personne...)?

Ambitueuses réflexions dont on ne peut faire l'économie si l'on veut articuler défense de l'école, avenir de la jeunesse et développement durable et solidaire des populations.

THEME 4 POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME

Rapporteurs : B. Duffourg, Th. Jouve

Plus de 2 millions de manifestants le 29 janvier, des grèves massives, voilà qui doit donner à réfléchir à ceux qui théorisaient sur le syndicalisme à l'agonie. Malgré ses divisions, ses difficultés persistantes à construire une unité durable, le mouvement syndical apparaît de plus en plus comme un recours crédible face à une politique libérale qui remet en cause tous les droits sociaux, le droit à l'emploi, les retraites, la protection sociale, démantèle la Fonction Publique, les Services Publics et en particulier celui de l'Éducation, et remet en cause leurs missions et les valeurs républi-

caines dont ils sont les garants.

Cette attente, cette espérance même, d'une grande partie des salariés et au-delà, de l'opinion publique, nécessite d'approfondir le débat sur le rapport du syndical au politique et investit le mouvement syndical d'une très grande responsabilité, accrue par le contexte de crise. A-t-il aujourd'hui les moyens, et la volonté, d'y répondre ?

Quelles évolutions, quelles modifications pour que le syndicalisme de transformation sociale dont nous nous réclamons assume toutes ses responsabilités ? Quelles propositions concrètes pour rassembler le mouvement syndical, impulser de nouvelles dynamiques unitaires ? Quelle stratégie syndicale mettre en œuvre ?

Les nouveaux critères de représentativité auront inévitablement des consé-

quences qu'il faut anticiper sur le paysage syndical. Comment les inscrire dans cette démarche d'évolution et de transformation du mouvement syndical, débattue et décidée par les syndiqués, qui évite les démarches d'appareil ?

Notre congrès doit aussi faire le bilan de l'activité et du fonctionnement de la Fsu, du CFR, du mandat d'élargissement à la Fonction Publique ... ainsi qu'un bilan de santé du Snes, analyser les résultats des élections professionnelles, le tassement de la syndicalisation, même si elle reste exceptionnelle dans le paysage syndical. Comment renforcer notre image, les liens entre le Snes et la profession, mieux répondre à ses attentes, renforcer le réseau des S1, améliorer leur fonctionnement, leur implication dans la vie démocratique du Snes ?

Mutations

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE MENACES SUR LE DROIT A MUTATION

Plus de 2200 signatures recueillies en 15 jours sur la pétition intersyndicale académique ! Le rectorat, à qui nous les avons remises lors du Groupe de Travail du 6 février, commence à mieux mesurer la mobilisation de notre profession pour défendre le droit à mutation et le paritarisme. Et ce n'est qu'une étape ; de nouvelles pétitions continuent à arriver au S3.

Il est essentiel que les collègues qui ne l'ont pas encore signée, que les établissements qui ne l'ont pas encore renvoyée, le fassent le plus vite possible.

Car si le rectorat commence à donner des signes d'ouverture, il n'a toujours pas pris d'engagement formel pour que tous les oublis et erreurs soient corrigés, que toutes les améliorations possibles du projet informatique soient faites, et que les

élus du personnel disposent pour cela de tous les documents nécessaires.

Au cours du GT, l'administration a indiqué les modifications prévues en application de la circulaire ministérielle, notamment pour :

- les néo-titulaires : sauf volontariat, ils ne devraient pas être nommés en établissement « ambition-réussite »
- l'affectation des agrégés en lycée : une augmentation de la bonification spécifique est envisagée
- les postes à profil : le rectorat veut en profiler 50 de plus en Zep, avec des nominations hors-barème, sur dossier et après entretien !
- et pour les Tzr, dont une centaine de postes seront supprimés (3000 nationalement), des mesures de carte scolaire spécifiques sont à l'étude.

Nous avons dénoncé l'inflation des postes à profil et les risques qui pèsent sur la qualité du mouvement 2009, fait des propositions pour que les équilibres du barème soient respectés et que les collègues dans certains types de situation ne soient pas lésés, demandé pour les Tzr que le rectorat rétablisse les bonifications et renonce aux mutations imposées.

Nous avons aussi fait des propositions pour résoudre les problèmes de mesures de carte scolaire dans des situations analogues à celle de J. B. Dumas à Alès.

La mobilisation de notre profession doit aussi peser sur le contenu de la prochaine circulaire rectorale : signez, faites signer la pétition unitaire dans votre établissement ou sur le site du Snes.

B. DUFFOURG